

TOP



Ne faisons pas comme ce Monsieur!
...Disons **NON** à la vente et à l'achat du carburant de rue!

Achetons notre carburant à la pompe et non sur les trottoirs !



Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé

Sécurité Assurée

PRÉSIDENTIELLE 2015 : **LE FRAGILE MONSIEUR FABRE !**



Lâché, isolé, critiqué, peut-il s'en sortir ?

POLITIQUE P.3

Alberto OLYMPIO
Un petit tour puis s'en va ! Les raisons d'une candidature avortée

INVITÉ SPÉCIAL P.7



JOSE SYMENOUH,
Président de l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET)

Eco/SOCIAL P.10

Education
La Société Siemens SA offre un bâtiment scolaire à l'EPP Madjikpeto

Secteur cimentier: P.11
Inauguration d'une usine de production de clinker à Sika Kondji



LOI N° 2012 - 001
PORTANT CODE DES INVESTISSEMENTS EN REPUBLIQUE TOGOLAISE EST MAINTENANT DISPONIBLE



MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ

Editorial

Infos N°129 | du 11 au 25 Mars 2015

Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

TREVE SOCIALE!

Depuis plusieurs jours, la Synergie des Travailleurs du Togo (STT) initie une série d'actions visant à soutenir une plate forme revendicative portant globalement sur l'amélioration de la rémunération des fonctionnaires et autres agents de l'Etat. C'est d'ailleurs ceux-ci qui constituent le principal bataillon de cette centrale syndicale qui n'intervient pas dans le secteur privé et dont les mots d'ordre sont suivis essentiellement dans la santé et l'éducation. Nul ne peut nier, quoi qu'on puisse reprocher à la genèse et aux profondes motivations initiales de ce regroupement autrefois informel et depuis peu transformé en centrale, que depuis sa naissance, elle a fait bouger les lignes. Ses devancières, nées ou grandies dans un contexte difficile de parti unique ou d'extrême dureté du pouvoir vis-à-vis des initiatives syndicales, n'ont pas su évoluer, par peur, par habitude. Et certainement aussi parce que leurs responsables s'étaient embourgeoisés, se contentant d'être des partenaires « accompagnateurs » du gouvernement, sans véritable moyens de pression. De fait, même si elles ont pu obtenir des avancées majeures autant en ce qui concerne les conditions de travail des employés tous secteurs confondus, que relativement aux rémunérations, elles ont perdu la confiance de beaucoup de travailleurs, parce que ne montrant pas suffisamment leurs muscles. Donc davantage sur la forme que sur le fond. Dans un pays habitué aux rapports de force et adepte de tout ce qui peut paraître constituer une sorte de défiance envers le pouvoir, une démarche syndicale basée sur le dialogue et la politique de petits pas, quoique produisant des résultats, ne pouvait longtemps prospérer.

Instruite de cela, la STT dès sa naissance a fait des pressions permanentes, matérialisées par des grèves, sit-in et autres débrayage, sa principale marque de fabrique. Au point de supplanter rapidement les autres centrales. Mais une lutte syndicale, aussi légitime soit-elle ne peut se transformer en une démonstration systématique et en tous temps de force et de défiance à l'égard des partenaires sociaux. Il est enseigné partout que la grève est le recours ultime en cas d'échecs avérés des autres voies et non la première des démarches.

En campant une posture jusqu'au-boutiste, refusant tout compromis et boycottant les travaux du comité de suivi, là où justement discutent les partenaires sociaux, la STT déborde, même si elle s'en défend, le cadre syndical. L'une des manifestations de cette attitude davantage démagogopopuliste que syndicale, est le prétendu rejet par la base du relevé de conclusions pourtant signé par ses responsables aux cotés du gouvernement. Cette situation ne pose pas simplement la question du pouvoir et de l'autorité des leaders syndicaux. Elle interroge également sur l'identification et la représentativité de ceux appelés « la base » au nom de qui toutes les actions sont initiées et qui semble dicter la ligne de conduite. En effet, il est patent que lors des assemblées générales sensées prendre les décisions, ni le titre, ni l'identité, ni la carte de membre ne sont exigées des participants. Comment dès lors déterminer leur qualité réelle? Ce ne serait pas lui faire injure que de demander à la STT de revenir aux fondamentaux du syndicalisme. Qui d'ailleurs, même si ce n'est pas une règle écrite, veut qu'à quelques encablures des élections, les revendications sociales soient tues. Pour ne pas engager ou compromettre le projet du futur président. Cela s'appelle la trêve sociale, qui court quelques semaines avant le scrutin et quelques unes après!

Election Présidentielle :

Ayi d'ALMEIDA

Me KPANDE-ADZARE et la LTDH pris en flagrant délit de double langage et de contradiction

Officiellement, la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme (L.T.D.H.) et son président, Me Raphaël KPANDE-ADZARE dénoncent le processus électoral en cours et s'opposent à l'organisation du scrutin présidentiel le 15 avril prochain. Motif : les réformes exigées par l'opposition n'ont pas été réalisées et le contexte social agité ne se prête pas à la tenue d'une élection. Pourtant, ils viennent de bénéficier au titre de la société civile, d'une subvention de plusieurs millions de FCFA afin de sensibiliser l'opinion pour une présidentielle apaisée ; fonds qu'ils n'ont bien évidemment pas refusés.

Depuis plusieurs semaines, c'est le branle-bas de combat à la LTDH contre la tenue de l'élection présidentielle annoncée pour le 15 avril prochain aux termes d'un décret pris en Conseil des Ministres, conformément à l'article 80 du Code électoral. L'association de défense des droits de l'homme qui a choisi depuis plusieurs années maintenant et l'arrivée de l'avocat KPANDE-ADZARE à sa tête de s'inscrire dans une opposition frontale avec le pouvoir en place, au mépris souvent des règles et de l'éthique qui doivent gouverner une organisation de la société civile, par essence apolitique et à équidistance des formations politiques, appelle à faire blocage au processus électoral. Avec d'autres, elle a adopté le slogan ad hoc : « pas de réformes, pas d'élections ». Pour toutes ces associations regroupées au sein des ODDH (Organisations de Défense des Droits de l'Homme) dont les accointances et les relations incestueuses avec certains partis de l'opposition sont avérées voire assumées, et dont la quasi-totalité était membre du Collectif Sauvons le Togo (CST), le scrutin à venir ne devrait pas se tenir si des réformes constitutionnelles et institutionnelles ne sont pas opérées préalablement.

Leur objectif, publié dans un mémorandum en 2012 qui reste encore leur bréviaire, va plus



Me KPANDE-ADZARE

loin. Il s'agit de mettre entre parenthèses les institutions actuelles ainsi que la vie politique telle qu'elle se déroule, et de leur substituer une transition, dont elles ne définissent cependant pas les contours, ni ne précisent quels en seront les critères ou les acteurs. Pour soutenir leur position, ces organisations appellent à une série de manifestations à partir du 12 mars prochain. Outre les ODDH, Me KPANDE-ADZARE, même si l'association qu'il préside n'en est pas membre, est l'un des initiateurs et concepteurs du front TCHOBOE, un improbable et hétéroclite mouvement, composé de trois partis politiques de l'opposition et de deux organisations de la société civile. Il s'agit du Parti National Panafricain (PNP) de Tikpi ATHADAM, du Mouvement des Républicains Centristes (MRC) de Frédéric Abass KABOUA, du Parti des Travailleurs (PT) de Claude AMEGANVI, de l'Action pour la Promotion des Droits de l'Homme et le

Développement Social (APDHDS) de Nicodème HABIA, et du Balai Citoyen (CIBAL) de Guy AGNINEFA ; ce dernier ayant depuis pris ses distances. Le but clairement affiché par ce regroupement est d'empêcher que les élections aient

lieu en avril, y compris en mobilisant les populations dans les différentes localités. La démarche n'est pas celle d'un boycott, actif ou passif, mais bel et bien d'actions visant à compromettre la tenue du scrutin.

DOUBLE DISCOURS :

Malgré ces prises de position d'un radicalisme ahurissant, soutenues et proclamées à l'en- vi sur les médias, loin cependant des frontières de la cause des droits de l'homme qui est la quintessence de la LTDH, Me KPANDE -ADZARE, sans doute avec moins de tapage médiatique, va tout de même être un des acteurs du scrutin du 15 avril. Il va organiser et participer à des campagnes de sensibilisation pour un déroulement calme et apaisé de l'élection. Celui qui décrit le processus en cours comme « un énième coup de force de Faure GNASSINGBE » et qualifie par anticipation de « traîtres et d'ennemis du peuple » tous les candidats qui compétiraient

contre le président sortant, a touché plusieurs millions de FCFA du Programme des Nations Unies (PNUD), agissant pour le compte de l'ensemble des partenaires du Togo, pour s'inscrire dans le processus qu'il dénonce, afin de mener des activités qui préviennent des violences.

En effet, le PNUD a octroyé une subvention de cent quarante millions de francs (140.000.000 F) CFA à partager entre quatre (4) organisations de la société civile en vue de l'observation électorale et d'une campagne destinée à faire de la présidentielle, un scrutin apaisé. Parmi elles, la LTDH qui appelle officiellement à la non- tenue de l'élection.

C'est dire donc le double langage qui caractérise le discours de la plupart des organisations de défense des droits de l'homme au Togo.

A force de s'ingérer dans les débats politiques, d'être devenues des appendices de partis politiques, elles ont perdu leur crédibilité pour une voix de moins en moins audible. Cette attitude de la LTDH confirme aussi les accusations selon lesquelles la plupart de ces organisations sont aujourd'hui devenues vénales, essentiellement mues par des motivations lucratives et empêtrées dans ce qu'on appelle le « business des droits de l'homme. »

Front TCHOBOE déjà en crise :

Guy AGNINEFA, membre de la coordination de CIBAL prend ses distances

Le 23 février dernier naissait un nouveau mouvement composé de trois partis politiques de l'opposition et de deux organisations de la société civile. Il s'agit du Front « Tchoboé » constitué par le Parti National Panafricain (PNP) de Tikpi ATHADAM, du Mouvement des Républicains Centristes (MRC) de Frédéric Abass KABOUA, du Parti des Travailleurs (PT) de Claude AMEGANVI, de l'Action pour la Promotion des Droits de l'Homme et le Développement Social (APDHDS) de Nicodème HABIA. Guy AGNINEFA, présenté comme le représentant au sein du front du Balai Citoyen (CIBAL) a depuis démenti l'information, déclarant n'être mêlé ni de près ni de loin à cette initiative, et dénonçant « les méthodes cavalières » qui ont fait apposer son nom sur le document constitutif à son insu.

Selon monsieur AGNINEFA, il était absent du Togo

lorsque le front « Tchoboé » se constituait. « C'est par un

autre membre de la coordination, M. Elliot MABLE que

j'en ai été informé » confie-t-il. « Après observation,

Alberto OLYMPIO :

✎ Ayi d'ALMEIDA

Un petit tour puis s'en va ! Les raisons d'une candidature avortée

Il fut le premier à être investi par son parti pour la prochaine élection présidentielle. Alberto OLYMPIO, jusque-là inconnu de la scène politique, annonçait alors sa victoire certaine, convaincu de réaliser ce que, depuis 1993, aucun des leaders de l'opposition n'a pu : l'alternance. Finalement, il a décidé de jeter l'éponge avant même l'ouverture de la compétition. Officiellement à cause des conditions d'organisation du scrutin. Officiellement seulement !

Lors d'une conférence de presse tenue à son siège le 09 mars dernier, le président du Parti des Togolais (PT) a énuméré les raisons qui l'auraient poussé à ne plus faire acte de candidature pour le scrutin prévu pour le 15 avril prochain. Selon Alberto Olympio, elles tiennent à trois choses.

D'abord, la non-fiabilité du fichier électoral. En lui refusant d'accéder à sa base de données, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) ne garantirait pas la transparence de l'élection ; d'autant plus qu'elle n'accède pas non plus à la demande d'audit qu'il a formulée. Ensuite, la convocation du corps électoral serait illégale parce que celui-ci n'est pas encore constitué et la date retenue n'est pas celle proposée par la CENI. Enfin, l'absence de réformes constitutionnelles et institutionnelles avant l'élection sèmerait les germes de violences auxquelles il ne souhaite pas s'associer.

Face à cette situation, monsieur OLYMPIO assure cependant ne pas baisser les bras. Il annonce des actions tous azimuts, allant de la saisine de la Cour Constitutionnelle ou celle de la Cour de Justice de la CEDEAO, au plaidoyer auprès de la communauté internationale ainsi que des partenaires du Togo, en passant par des initiatives

de mobilisation.

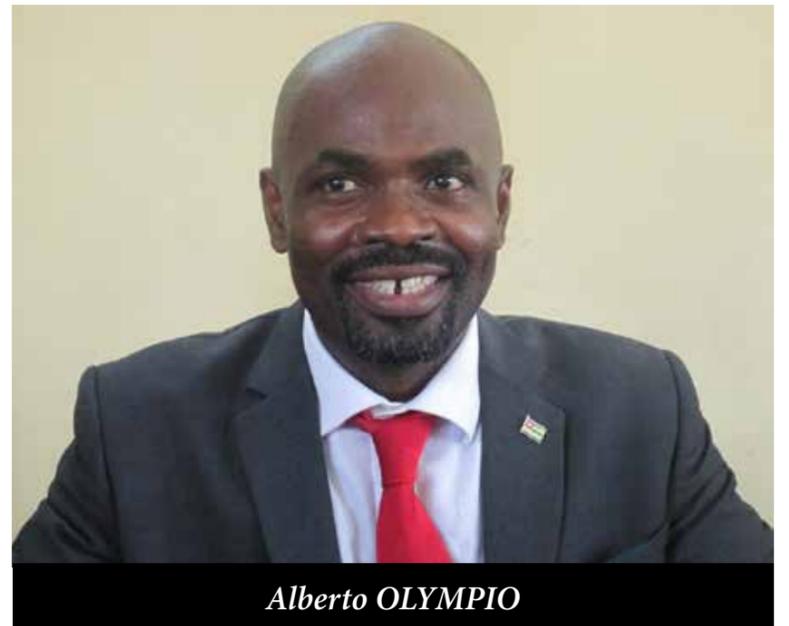
PAS CONVAINCANT :

Les arguments développés par monsieur OLYMPIO pour expliquer sa candidature avortée souffrent de plusieurs faiblesses à l'analyse. En sollicitant l'accès au fichier électoral, il exerce bien évidemment un droit que lui reconnaît le Code électoral. Sauf que celui-ci ne précise pas les modalités de cet accès qu'il serait hasardeux de considérer comme un passeport à pénétrer dans la base de données de la CENI, avec la possibilité d'y effectuer des opérations de contrôle et de correction. L'accès au fichier ne peut être vu que comme la possibilité offerte aux différents partis politiques et candidats d'avoir, à leur disposition et à leur demande, une liste complète des électeurs appelés à départager les différents postulants à la magistrature suprême. Peu importe le format sous lequel il se présente ; pourvu qu'il permette aux bénéficiaires de l'accès d'avoir une idée précise du corps électoral et d'y noter d'éventuelles anomalies, en vue de leur correction. Nul ne peut donc sérieusement imaginer que chacune de la centaine de formations politiques de notre pays, puisse avoir l'opportunité de travailler sur la base de données qui, doit-on le rappeler comprend des informations sur

l'état civil, la profession, le domicile etc... bref des éléments de la vie privée, auxquels les candidats n'ont pas utilement besoin d'avoir accès pour concourir à la compétition électorale.

Pour gérer cette base et le fichier qui en découle, est prévue une institution qui organise et supervise les élections, la CENI, dont les membres sont issus pour moitié de la majorité et de l'opposition, qui siègent après avoir prêté serment. L'accès au fichier qui est une prérogative accordée afin de rassurer et de donner des gages de transparence, n'est pas reconnue dans tous les pays, y compris dans les plus démocratiques. Au demeurant, c'est sous PDF, format du fichier envoyé à tous les demandeurs et présenté par monsieur OLYMPIO comme inexploitable que la coalition CAP 2015 aurait mis à jour des anomalies. Preuve que le reste est une question de volonté et de bonne foi.

En outre, la polémique sur les anomalies dans le fichier qui fonderait la demande d'un audit paraît inutile et superflue ; en tout cas à ce stade du processus. Il faut d'abord s'interroger sur la crédibilité de ces révélations puisque monsieur OLYMPIO soutient lui-même que le format PDF ne permet pas une exploitation efficiente.



Alberto OLYMPIO

Ensuite rappeler qu'il n'y a aucun scandale à ce que le fichier tel que constitué aujourd'hui, comporte des anomalies puisque ce cas de figure ainsi que les moyens de les corriger sont justement prévus par le Code électoral. En effet, conformément aux dispositions de ses articles 55 et 56, il est prévu une période de 11 jours au plus pour contester les listes électorales telles qu'affichées. Ce droit est ouvert à tout citoyen qui estime qu'un électeur a été indûment inscrit, radié ou omis sur la liste électorale. Il peut en saisir la Commission Electorale Locale Indépendante (CELI). Le recours est introduit dans les 48 heures qui suivent l'affichage. La CELI rend sa décision dans un délai de 48 heures.

La partie non satisfaite de la décision de la CELI peut former un recours devant la CENI dans un délai de 48 heures suivant notification de cette décision. Celle-ci rend sa décision dans un délai de 24 heures à compter de sa saisine. La décision de la CENI, peut, dans les 24 heures de sa notification, faire l'objet d'un recours devant le tribunal de première instance territorialement compétent, par une requête dont copie est adressée au président de la CELI concernée. Le tribunal saisi siège à cet effet dans une composition présidée par un magistrat autre que celui qui préside la CELI. Il statue en dernier ressort dans les 72 heures de sa saisine sur simple convocation donnée 24 heures à l'avance à toutes les personnes intéressées. Il adresse immédiatement un extrait de sa décision au président de la CELI. C'est donc à l'issue de toutes ces opérations, faites éventuellement

de contestations, de recours et de décisions de justice, qu'on aboutirait à un fichier expurgé et consolidé ; avec s'il y a lieu des radiations, des « dédoublonnages » etc. Il est donc prématuré de considérer comme définitive la liste actuelle et de crier avec force aux loups.

Car comme le souligne un des candidats, Gerry TAAMA, parler d'audit à ce stade « c'est vouloir corriger le brouillon d'une copie au beau milieu d'un examen. »

Sur l'illégalité de la convocation du corps électoral. Le code électoral précise que la CENI propose la date et qu'un décret pris en conseil des ministres convoque in fine le corps électoral. La CENI a proposé le 21, le gouvernement a préféré le 15. Est-ce illégal comme l'affirme monsieur OLYMPIO pour expliquer son absence du scrutin ? L'argument paraît court ; six jours séparant les deux dates. On peut considérer qu'en l'absence de précision, la proposition de la CENI ne lie pas le gouvernement (l'inverse est tout aussi légitime il est vrai.) En tout état de cause, c'est un débat juridique qui ne peut être tranché par un candidat qui viendrait ainsi chipoter sur le silence de cette disposition en ce qui concerne l'hypothèse d'un conflit entre la proposition de la CENI et la date fixée par le gouvernement. Il ne serait pas superflète de rappeler aussi que les dates de toutes les élections qui se sont déroulées dans notre pays ont été fixées par un décret pris en conseil des ministres. Même s'il faille noter un indéniable manque de communication entre les différents acteurs intervenants sur le processus relativement à cette question.

(Suite à la page 4)

Front TCHOBOE déjà en crise :

(Suite de la page 2)

nous avons remarqué que la plupart des membres n'ont été ni consultés ni associés à la décision de rallier le front Tchoboé.

On ne s'est jamais retrouvé pour prendre la décision de soutenir ce front et, contrairement à ce qui a été dit, je n'ai jamais signé de document pour le compte du CIBAL » soutient-il. Il accuse Claude AMEGANVI d'avoir pris cette décision de façon unilatérale et cavalière, ou encore de s'imposer comme coordonnateur général dès les premiers instants du mouvement sous prétexte d'en être l'initiateur.

Il affirme que c'est un abus de pouvoir avant de conclure : « tout ce qui se fait au nom du balai

citoyen aujourd'hui au sein du Front Tchoboé est illégitime ». « Je le réitère : ce n'est le rôle d'un mouvement citoyen de prendre parti ou non pour la participation ou non aux prochaines élections » résume-t-il.

RETOUR A LA COONSTITUTION DE 1992 :

Pour monsieur AGNINEFA, la scène politique est dominée actuellement par des courants divergents par rapport à la tenue des élections : entre les participationnistes et les tenants du boycott. Mais pour lui, il n'est pas dans les prérogatives d'un mouvement citoyen de prendre position dans ce débat. « Nous devons

privilegier plutôt la recherche d'un consensus entre les différentes tendances » affirme-t-il. « Tout ce que demande le CIBAL c'est le retour à la Constitution de 1992 adopté à une majorité écrasante par les Togolais. Cette revendication est portée par l'opinion si l'on se fie aux résultats du sondage d'Afro Baromètre publiés récemment » poursuit-il. Et d'ajouter : « le CIBAL n'a pas à se prononcer sur le fait d'aller ou non aux élections présidentielles prochaines, ce n'est pas notre rôle. Notre combat doit être fondamentalement celui des réformes. »

Présidentielle 2015 : Le fragile monsieur FABRE ! Lâché, isolé, critiqué, peut-il s'en sortir ?

C'est une élection dont il se souviendra longtemps, quelle que puisse en être désormais l'issue. Décidé à affronter celui qui l'avait battu en 2010 Faure GNASSINGBE, monsieur Jean-Pierre FABRE, jusque-là adoubi par une partie de l'opinion et porté au pinacle par son parti, doit faire face à d'énormes difficultés à quelques semaines seulement du scrutin.

Cette élection devait être sa revanche. Il en rêvait depuis 2010, année où le président sortant Faure GNASSINGBE l'avait devancé lors de la présidentielle, obtenant plus de 66% contre 33% en sa faveur. A l'époque, Jean-Pierre n'était que le lieutenant du très populaire Gilchrist OLYMPIO sous l'ombre tutélaire de qui, il a effectué jusque-là l'essentiel de sa carrière politique, et dont l'indisponibilité lui a permis de se présenter au pied levé. Entre-temps, l'accord post électoral entre l'Union des Forces de Changement (UFC) de monsieur OLYMPIO et l'ex Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) a conduit à la séparation douloureuse entre les deux hommes, sous l'œil des caméras et à un schisme du parti, affaiblissant depuis lors toute l'opposition. Après avoir créé dans la foulée avec d'autres dissidents de l'UFC, l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement), monsieur FABRE saisira l'occasion des législatives de 2013 pour passer devant son ancien mentor, obtenant avec son parti 16 sièges au Parlement contre 03 à celui-ci, devenant du coup le chef de file de l'opposition ; statut qu'arborait jusque-là le président de l'UFC.

Très tôt investi par son parti, il a compris que seule une dynamique unitaire de l'opposition autour de

sa candidature pourrait lui assurer la victoire, même si ce n'est pas une condition suffisante. Celui qui « ne se voit pas perdre » a donc encouragé la création d'une large alliance au sein de l'opposition. Sauf que très tôt, le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) l'une des formations majeures n'a pas voulu s'associer à la démarche, préférant privilégier la revendication des réformes institutionnelles et constitutionnelles qui selon cette formation, devrait primer sur la question de l'élection ; et donc de la candidature unique. Il sera suivi dans cette logique par le partenaire séculaire de l'ANC, l'Alliance des Démocrates pour un Développement Intégral (ADDI) qui, curieusement finira tout de même par présenter son propre candidat, son président, à l'élection. Malgré ces deux défections, CAP 2015 sera porté sur les fonts baptismaux par huit partis politiques.

Quelques mois plus tard, alors que la fièvre électorale commence à prendre, la coalition est réduite à 5 partis, avec les départs du Nouvel Engagement Togolais (NET) dont le président Gerry Taama est aussi candidat, du Mouvement des Républicains Centristes (MRC) d'Abass Kaboua, devenu un poil à gratter pour monsieur Fabre, et depuis deux jours

de celui du Parti Démocratique Panafricain (PDP) de Bassabi Kagbara. De fait, au lieu d'être unique comme souhaité, la candidature de l'ex lieutenant de monsieur OLYMPIO est devenue commune.

Outre les départs consommés de ces partis politiques sur fond de critiques parfois virulentes relativement à la personnalité de monsieur Fabre et à sa capacité à assumer la fonction de président de la République, mais également de volées de bois vert, CAP 2015 doit faire face à l'appel au boycott d'organisations de la société civile, ses traditionnels alliés. Certains activistes qui évoluaient dans la galaxie ANC, se donnent même pour mission d'empêcher la tenue de l'élection et demandent aux populations de ne pas s'associer au processus. Ce qui a évidemment pour conséquence, au minimum, de démobiliser les militants et sympathisants de CAP 2015, de réduire donc son électoral potentiel et par voie de conséquence, ses chances de victoire. Les leaders de la coalition l'ont compris, eux qui depuis quelques jours maintenant, s'attaquent « aux ennemis de l'alternance » et à « ceux qui font le jeu du pouvoir », en appelant au boycott. Pas sûr que cela soit suffisant au soir du 15 avril. D'autant plus qu'ajouté

à cela, certains médias plutôt habitués à relayer avec une extrême complaisance toutes les postures de l'ANC, sont devenus plus mesurés, voire critiques. Il est vrai que beaucoup sont déboussolés de voir les hérauts de « pas de réformes, pas d'élections », se transformer en l'espace de quelques semaines, en farouches partisans de la participation aux élections.

SIMPLES CALCULS :

La position inconfortable dans laquelle se retrouve le leader de l'ANC procède de simples calculs. En effet, si l'on se fie aux résultats des dernières élections législatives, il lui faut obligatoirement faire le plein des voix de l'opposition et plus, pour espérer gagner. Face aux 880.918 voix sur les 1 891 773 suffrages exprimés obtenus par l'Union pour la République (UNIR) de Faure GNASSINGBE, soit 46,56% des voix, le Collectif Sauvons le Togo (CST), alliance dont faisait partie l'ANC à ces législatives, n'a obtenu que 546.114 voix. C'est dire donc qu'un important écart reste à combler d'autant plus que ces suffrages recueillis, ne sont pas à mettre au crédit de la seule formation de Jean-Pierre FABRE.



Jean-Pierre FABRE

Outre ses propres électeurs, il lui faudra l'apport des ex membres du CST (ADDI dont le président est lui-même candidat, OBUTS avec lequel il est fâché depuis longtemps, le MRC (avec lequel il entretient les mêmes types de relations qu'OBUTS). Mais aussi de l'UFC avec ses 144.051 voix et les 203.164 voix de l'ex coalition Arc-En-Ciel. Autant dire que c'est un véritable quadrature du cercle pour le principal challenger de Faure GNASSINGBE, incapable à ce jour de rassembler le camp de l'opposition et de compter sur les voix des électeurs des autres formations.

Alberto OLYMPIO :

(Suite de la page 3)

Quant au dernier argument sur l'absence des réformes, il est très surprenant. Puisqu'au moment où plusieurs partis et organisations battaient le pavé pour les réclamer, monsieur OLYMPIO sillonnait le pays, arguant du fait que c'était un combat important mais pas décisif pour gagner la prochaine élection. « Le meilleur moyen de favoriser les réformes et de réaliser l'alternance et de les opérer nous-mêmes » soutenait-il alors. Qu'il en fasse aujourd'hui l'une des motivations de son absence au prochain scrutin, semble être de l'opportunisme.

DIVERSION

Ce sont les réalités du terrain qui ont rattrapé le fondateur d'AXXEND. Naïvement convaincu de ses chances de gagner pour sa première participation à une élec-

tion alors qu'il y a seulement un an et demi, personne le connaissait au Togo, il s'est vite rendu compte au contact des Togolais que le succès n'était pas pour demain. Pour plusieurs observateurs, ses premiers pas sur la scène politique allaient plutôt dans le bon sens et beaucoup lui prédisaient un bel avenir s'il s'inscrivait dans la durée, en continuant à faire la politique autrement, parlant du quotidien des Togolais, dans une démarche républicaine avec un discours responsable qui n'exclue pas un langage de vérité. Mais il s'avère que monsieur OLYMPIO est un homme pressé, mal situé par son entourage sur sa réelle audience et sur ce qu'est l'électorat togolais, qui ne se donne pas au premier venu, fût-il richissime informaticien de renom.

La deuxième raison de son absence

au scrutin à venir est bien évidemment ses démêlés judiciaires avec les bailleurs de fonds de sa société AXXEND. Ceux-ci, tout en lui reconnaissant un certain génie dans son métier, l'accusent d'avoir siphonné les comptes de sa société au bénéfice de sa famille et à son propre profit, au travers de nombreuses opérations irrégulières, révélées par un audit de routine réalisé en 2013. Ce scandale financier qui éclabousse l'ex candidat porte sur plusieurs milliards de FCFA et risque de porter un coup dur à sa carrière aussi bien professionnelle que politique. Même s'il crie au complot politique, des sources proches du dossier confient la gravité des faits qui lui sont reprochés et de la facilité à le confondre. En attendant le déclenchement d'une procédure sur ces accusations, monsieur OLYMPIO doit déjà

faire face à une inculpation de faux en écriture. Ses partenaires lui reprochent de leur avoir fourni de faux relevés de comptes d'une banque ivoirienne, qui ne les a pas reconnus. Il est convoqué le 12 mars prochain devant le juge pour s'expliquer et risque un mandat de dépôt.

De fait, d'après nos informations, Alberto OLYMPIO aurait décidé depuis le début d'année de ne plus se présenter face à ces difficultés. Mais il fallait un scénario plausible et vendeur pour expliquer sa volte-face : il sera « monsieur fichier propre ». Voilà pourquoi les prétendues actions, notamment les deux saisines de la Cour Constitutionnelles ne sont que cosmétiques. En effet, les hauts magistrats, et cela monsieur OLYMPIO et ses conseils le savent parfaitement,

devront rejeter ces recours parce que le requérant n'a ni qualité ni intérêt à agir. En effet, aux termes de la Constitution togolaise, seuls le Président de la République, le Premier Ministre, le Président de l'Assemblée nationale et le 1/5^e des députés ont compétence pour saisir la Cour Constitutionnelle. Cependant, outre ces personnes, tout prétendant dont la candidature a été retenue par la CENI et validée par la Cour constitutionnelle, peut saisir cette dernière pour contester la régularité des actes préparatoires au scrutin présidentiel ou post élections. En n'ayant pas déposé sa candidature, monsieur OLYMPIO n'a donc pas intérêt à agir. Pour voir son action prospérer, il eût fallu qu'il déposa sa candidature ; à charge de la retirer éventuellement avant l'ouverture de la campagne.

Pitié ! Pour nos enfants

Francis M. EKON

Président de la Convergence Patriotique Panafricaine (CPP)

L'activisme protestataire emprunte des voies qui mènent à la déroute. Cette tendance à tout mélanger et à faire désordre par tous les moyens, prend des allures alarmistes. Les exigences du droit interdisent néanmoins de se faire justice, et d'utiliser des voies contre indiquées pour démontrer qu'on est capable de l'incroyable. Tenter de trop tirer sur la corde de l'intransigeance, ne donne pas raison plus que de raison ; aller à l'extrême, quitte à se servir d'innocents enfants comme des fusibles n'est jamais et sous tous les cieus qu'un aveu de démesure ; une formule, sujet à caution.

Tant les jeunes démocraties en Afrique sont à leur début d'école de l'apprentissage de la séparation des pouvoirs, tant les frontières entre les faits politiques et les revendications de la vie civile sont précipitamment confondues, puis souvent mal définies ; volontairement méconnues, et même rejetées au point de voir du politique partout ; plus encore de donner allègrement du faux sens politique à des activités notoirement civiles. Que l'Etat dans les pays en développement soit pour l'heure, le plus gros employeur, signifie tel que tout ce qui touche à l'Etat doit être politisé et compris comme tel ? Le mal au Togo veut que tout soit prioritaire et urgent sur le champ ; ce qui amène à exiger de l'Etat de tout faire en même temps et immédiatement ; pour cette cause, il est mis et maintenu en permanence au banc des accusés.

L'ÉTAT DE L'ÉTAT

En observant les indicateurs qui décident de la bonne santé des finances d'un pays, l'Etat togolais avait du travail à abattre, un énorme chantier, presque titanique pour accorder les différents paramètres qui déterminent la force économique du pays. L'existant était déjà assez déséquilibré, et les différents agrégats mis en sommeil ; la tâche à affronter pour arriver à mettre l'économie nationale sur les rails semblait herculéenne. L'état des lieux d'alors laissait comprendre qu'il fallait tout reprendre :

- Mettre en place des institutions fortes qui fonctionnent ;
- Remettre en marche celles qui tombaient en désordre ;
- Ranimer celles qui n'avaient plus aucune vie, aucun dynamisme ;
- Rénover les structures qui ont pris un coup de vieux ;
- Adapter aux nouvelles techniques et technologies les organes dont les méthodes et moyens de travail sont dépassés ;
- Pourvoir les départements en ressources humaines compétentes et rompues à la tâche, tout en évitant la critique de la chasse aux sorcières ;
- Briser les cercles vicieux des apparatchiks ;
- S'attaquer à certaines habitudes : lenteur administrative, négligence et lourdeur dans le traitement des dossiers ;
- Répondre aux normes et standards régionaux et internationaux ;
- Renflouer de façon rigoureuse les caisses de l'Etat ;
- Surveiller, voire supprimer les circuits parallèles ;
- Combattre la corruption ;
- S'attaquer judicieusement au service de la dette ;
- Respecter les conditionnalités ;
- Rétablir les grandes équilibres macroéconomiques sans oublier de combattre les fléaux et dysfonctionnements qui créent des distorsions et souffrances au niveau micro économique ;
- Réussir absolument ce chantier titanique hautement conflictuel : le changement des mentalités par l'irréductible volonté et le besoin permanent de former et de sensi-

biliser

Vu de façon panoramique, tout ceci a l'air d'un rien, qu'il suffit de donner des ordres et des instructions pour voir tout se réaliser à la manière d'une symphonie. Erreur ! Même si la métaphore d'un orchestre peut être appliquée à l'appareil de l'Etat, les différentes structures avec leurs habitudes, ne permettent pas toujours que tout puisse marcher, puisse fonctionner harmonieusement comme un papier à musique. Fatalement, tout se complique si la machine étatique tourne déjà lentement depuis longtemps et qu'elle est grippée. Le plus dur est de pouvoir remettre tout en marche et synchroniser l'ensemble. Devant l'accumulation des mécontentements, mais aussi face à l'urgence des priorités, les premiers servis mais insatisfaits protestent pendant que les autres en attente donnent de la voix.

LES VARIÉTÉS DES REVENDICATIONS

Conscients de leurs droits et se sentant oubliés, négligés ou particulièrement servis, les différents regroupements des travailleurs, en vue d'obtenir l'amélioration de leur situation et rentrer dans leurs droits, utilisent différentes voies pour se faire entendre et plus encore pour obtenir satisfaction. Un droit à revendiquer qui est exercé pour faire entendre raison à l'employeur ; employeur au sujet duquel certains corps de métier font de l'amalgame et confondent

le secteur public et le privé. Il arrive bien souvent que l'employeur ne donne pas tout, tout de suite ; alors de fil en aiguille, les retards s'installent, les arriérés s'accumulent puis la confiance cède le pas à la suspicion, au procès d'intention, pire à l'intransigeance d'en découdre à tout prix. Vite, en lieu et place d'un futur compromis, graduel et progressif, se met en place une sorte de jusqu'au boutisme visant à faire plier le plus gros employeur : l'Etat. De façon récurrente, les revendications commencent à prendre alors une connotation différente, surtout en certaines périodes qui débouchent sur une ou des élections. Des fois, malicieusement, des fois maladroitement, les revendications qui en d'autres temps seraient normales, prennent en ces occasions les accents d'une instrumentalisation, d'une récupération politique ; surtout quand certains discours et propos qui tapis dans l'ombre cherchent à faire des acteurs de la société civile leur porte-voix. Mais alors pourquoi les enfants ? C'est ici que des enfants de-

viennent victimes de manipulations et d'usages abusifs.

PITIÉ POUR NOS ENFANTS !

Le gout de la démesure est frappant quand les enfants sont mis à contribution pour en découdre avec l'employeur. Un signe d'insouciance ou une preuve de maladroitness ? Des enfants : celui-ci mineur, celui-là naïf, celle là innocente sont poussés, incités à poser des actes qui risquent d'hypothéquer leur présent et leur avenir en les mettant en conflit avec la loi. Quelle ignominie, quel laxisme, quelle légèreté, quelle insouciance, quel cynisme que de faire des enfants, des protestataires corvéables à merci, face à l'ignorance des risques que leur font courir des actes de violence et de vandalisme, que punit la loi ? L'Etat de droit s'arrête-t-il quand il s'agit des enfants ? Doit-on distinguer les enfants en fonction de leur civisme ? Ces enfants sont-ils les leurs ou les nôtres ? Pitié, ils sont tous nos enfants. De grâce, cessons de leur confier des tâches fatalement indignes.

Entrepreneuriat féminin inclusif :

La Rédaction

90 femmes des Plateaux -Est formées

Augmenter le revenu des membres des groupements féminins et mixtes à travers le renforcement de leurs capacités techniques et technologiques de base, tel est l'objectif du programme de l'entrepreneuriat féminin inclusif piloté par le ministère en charge de la Promotion de la Femme. Dans le cadre de ce programme, 90 femmes leaders de groupements féminins ont suivi du 03 au 05 mars, une formation en entrepreneuriat à Atakpamé, chef-lieu de la Préfecture de l'Ogou et de la région des Plateaux. Elles ont été formées sur la transformation des produits agricoles et des aliments, les techniques de marketing et les bonnes pratiques de l'hygiène.

«Les femmes constituent aujourd'hui l'un des leviers les plus puissants, les plus prometteurs et les plus disponibles de la croissance économique», a indiqué Mme Ekoué Dédé, ministre en charge de la Promotion de la Femme, à l'ouverture des travaux.



Vue partielle des participantes

Démarré il y a quelques mois, ce programme a permis de former en trois phases, près de 300

femmes leaders de groupements des régions des Savanes, de la Kara et Centrale.



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**

Franck NONNKPO : Rédacteur en chef
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU

• **Collaboration**

Esso BADOU
Kossi THEMANOUE

Salomon WILSON
Essénam KAGLAN
Wilfried ADEGNIKA

• **Distribution**
Bernard ADADE

• **Maison du journalisme**
Casier N°49

• **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237
99587773

• **Conception**

Focus Yakou Sarl
Tél: +228 22 26 01 91
+228 22 19 78 20
Lomé Togo

• **Tirage**
2500 exemplaires



Nouveau système de gestion commerciale à TOGO TELECOM



UN ACCÈS UNIQUE AU SERVICE CLIENT



UNE FACTURE UNIQUE POUR TOUS LES SERVICES



UN SYSTÈME DE GESTION UNIFIÉ ET AUTOMATISÉ

Pour réaliser vos opérations habituelles, suivez les indications ci-dessous :

		VALABLE EXCLUSIVEMENT POUR LES SOUSCRIVANTS AU :			
		SERVICE VOIX		SERVICE INTERNET	
		TELEPHONE FIXE FILAIRE (CHEMOI)	TELEPHONE FIXE SANS FIL (ILLICO)	INTERNET FIXE (HELM FIXE)	INTERNET NOMADE (HELM NOMADE)
1	Transférer du crédit de votre compte vers un autre compte	Faites le *822*1*montant*numéro du destinataire*code# puis lancez l'appel			✓
		Faites le 119, puis le 2, puis le 3, puis le 8		✓	✓
2	Acheter du crédit par transfert ou des cartes de recharge	Rendez-vous dans un Espace Telecom		✓	✓
		Rendez-vous dans un point de vente détaillant de TOGO TELECOM		✓	✓
3	Recharger du crédit sur un compte	Faites le 880 et suivez les instructions du serveur vocal		✓	✓
		Faites le 119, puis le 2, puis le 3, puis le 4		✓	✓
		Faites le 888*code de recharge illico# puis lancez l'appel		✓	✓
		Visitez un Espace Telecom ou un point de vente détaillant de TOGO TELECOM		✓	✓
4	Consulter le solde de votre compte de service	Faites le 8811 et lancez l'appel si vous êtes client illico ou Helim Nomade		✓	✓
		Faites le 119, puis le 2, puis le 3, puis le 5, puis le 1		✓	✓
		Visitez un Espace Telecom ou un point de vente détaillant de TOGO TELECOM		✓	✓
5	Renouveler votre forfait ou payer votre facture	Rendez-vous dans un Espace Telecom		✓	✓
		Rendez-vous dans un point de vente détaillant de TOGO TELECOM		✓	✓
		Rechargez suffisamment de crédit sur votre compte		✓	✓
6	Signaler une panne	Faites le 119, puis le 2, puis le 4		✓	✓
7	Demander un renseignement	Faites le 119, puis le 1.		✓	✓

GÉRER VOTRE PROFIL DE TARIFICATION

- Pour **consulter votre profil** de tarification, faites le 119 puis le 2, puis le 3, puis le 6.
- Pour **modifier votre profil** de tarification, faites le 119 puis le 2, puis le 3, puis le 7.
- Pour modifier votre profil de tarification VOIX, faites le *887*numéro du profil de destination# puis lancez l'appel.
- Pour modifier votre profil de tarification INTERNET, faites le *886*numéro du profil de destination# puis lancez l'appel.
- Vous pouvez aussi demander la modification de votre profil de tarification en vous rendant dans un Espace Telecom.

PROFILS VOIX	BLEU	11
	ROSE	12
PROFILS INTERNET	ILLICONET	3
	ÉVOLUTION	20
	INTENSE	28

Pour toute autre opération, rendez-vous dans un Espace Telecom ou contactez le service client pour plus d'informations en composant le 119 puis le 1.

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

JOSE SYMENOUEH, Président de l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET)

La Rédaction

« L'image et la notoriété de notre organisation se trouvent de plus en plus renforcées à travers nos engagements et nos activités ».

L'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET) qui rassemble une trentaine de sociétés actives dans de nombreux secteurs comme la banque et l'assurance, l'industrie, l'agro-alimentaire, la distribution, les services, l'hôtellerie et les travaux publics, a tenu le 28 février dernier son Assemblée générale statutaire. Elle a, à cette occasion, réélu à sa tête Monsieur Kwasi José SYMENOUEH pour un nouveau mandat de deux (2) ans. Le Directeur général de NSIA-TOGO entend impliquer davantage les acteurs de l'économie privée en faveur de la lutte contre la pauvreté, pour la promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat. Interview !

Focus Infos : L'Assemblée Générale des membres de l'Association des Grandes Entreprises (AGET) vient de vous renouveler sa confiance en vous portant à nouveau à sa présidence pour un mandat de 2 ans. Quelles sont vos impressions ?

José SYMENOUEH : Je voudrais avant tout féliciter et remercier les membres de notre association pour le travail accompli au cours du mandat précédent puisque en me reconduisant à la présidence, ils montrent ainsi leur satisfaction sur le déroulement du précédent mandat. Certes, ce n'est pas le travail d'un homme seul car j'ai bénéficié du concours de toute l'équipe tant de l'ensemble des membres que du Bureau Exécutif. Cette reconduction est la démonstration d'une réussite collégiale.

F.I : Quel est le bilan des activités 2014 de l'AGET ?

J. S : Je voudrais une fois encore rappeler que l'AGET est avant tout une organisation patronale et sa raison d'être première est la défense des intérêts de ses membres, laquelle s'inscrit dans la défense du Secteur Privé en général. C'est dans ce contexte que l'AGET, interlocuteur reconnu a été amenée à collaborer sur de nombreux dossiers, présentés, soit par le gouvernement, soit par les organisations régionales ou internationales.

Ce recours confirmé aux services de l'AGET montre à quel point notre réputation de sérieux, notre compétence et notre disponibilité est reconnue. Ceci résulte principalement de la présence dans toutes les manifestations de tous nos membres mais en particulier du Président, du Vice-Président et du Bureau Exécutif dans son ensemble et de chacune de nos entreprises quand l'occasion se présente, du poids de plus en plus grandissant de l'AGET dans l'économie du pays, du travail sérieux sur les dossiers étudiés ou encore d'une reconnaissance globale de l'organisation.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 2014, l'AGET a été amenée à travailler avec le gouvernement et les instances internationales sur notamment l'emploi des jeunes, le Secteur Privé et la vision TOGO 2030, l'enseignement supérieur et la recherche, le Centre de Formation aux Métiers

de l'Industrie (CFMI) avec l'AFD, le Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé (PADSP) (projet Banque Mondiale), le Dialogue Public-Privé (DPP), l'insertion professionnelle de la femme en entreprise ou la place des TIC dans le développement.

F.I : En tant que Président de l'AGET quel bilan faites-vous ou Portez-vous sur les activités du gouvernement au cours de 2014 qui touchent votre secteur ?

J.S : Je dirais que le bilan est très largement positif mais que sortir de l'émergence n'est pas une chose facile et rapide. Il reste beaucoup de travail et de nombreux points perfectibles bien entendu.

- Le bilan positif :

En 2014, le gouvernement togolais a continué les investissements publics pour la réalisation des infrastructures de base qui sont le soubassement de toute croissance.

Les autorités du Togo ont parfaitement compris cette équation et dans leur ferme volonté de remise à niveau, ont poursuivi les efforts en matière d'infrastructures tout au long de l'année 2014. La croissance a continué d'être soutenue par les BTP avec la construction au Port Autonome de Lomé, du 3ème quai de Bolloré et de la nouvelle darse de LCT, la construction du nouvel aéroport, et la poursuite des travaux de réhabilitation des infrastructures routières ainsi que par la hausse de la production des industries manufacturières. La croissance se chiffre donc en 2014 à plus de 5,5% du PIB. Cette croissance ne donne cependant pas dans le panier de la ménagère ce que l'on pourrait attendre. Le taux d'inflation pour l'année 2014 pourrait atteindre 2,1%. Pour les trois années à venir, sous l'effet des travaux d'infrastructures, la croissance pourrait atteindre un rythme plus élevé de 6%.

Les autres facteurs positifs pour l'économie du Togo au cours de l'année 2014 auront été :

- Le lancement de SEGUCE (Société d'Exploitation du Guichet Unique du Commerce Extérieur)
- L'amélioration de la note du Togo dans le classement Doing Business 2015, qui passe de la 164ème à la

149ème place sur 189 économies et faisant au passage du Togo le 3ème pays où il y a eu le plus de réformes au monde durant la période.

- L'opérationnalisation de l'Office Togolais des Recettes (OTR)
- L'inauguration du 3ème quai de BOLLORE
- Le démarrage des opérations de Lomé Container Terminal (LCT).

- S'agissant des points perfectibles L'AGET pense que, pour la réalisation des objectifs de croissance ambitieux et nécessaires, la priorité doit être accordée aux questions ci-après :

- La mise en place d'une véritable politique de compétitivité pour les entreprises industrielles surtout dans le contexte de l'intégration régionale
- La mise en place d'une stratégie de développement du Secteur Privé et la poursuite des réformes structurelles notamment :
 - o l'opérationnalisation de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements et de la Zone Franche pour faciliter les Investissements Directs Etrangers (IDE).
 - o l'amélioration de l'environnement légal, juridique et fiscal
 - o l'opérationnalisation de la Commission Nationale pour la Concurrence et la Consommation
 - o la mise en place de contrôles efficaces aux frontières.
- La consolidation des efforts entrepris dans le cadre de la relance des activités dans les secteurs clés de l'économie.

F.I: Quels sont les perspectives pour votre mandature 2015-2017?

J.S : L'image et la notoriété de notre organisation se trouvent de plus en plus renforcées à travers nos engagements et nos activités. L'AGET plus qu'une évidence dans le monde des organisations patronales est désormais une organisation de renom et cela nous a permis de bénéficier d'un statut d'interlocuteur majeur auprès des pouvoirs publics et des organisations internationales. Cependant, pour garder cette notoriété et être plus encore associé aux prises de décisions touchant à la vie économique de l'espace CEDEAO et de l'UEMOA et à la vie des entreprises, il nous faudra



rements pour une plus grande représentativité

- L'organisation d'une journée de l'entreprise
- L'amélioration autant que faire se peut la concertation avec les autres organisations du Secteur Privé
- Le développement d'accords de partenariat à l'international
- Le développement et la structuration du dialogue Secteur Public - Secteur Privé
- Le renforcement

de l'activité de « veille » fiscale et économique

F.I : Un mot sur le nouveau Bureau exécutif :

J.S : Le nouveau bureau élu est très représentatif des différents secteurs de l'économie et surtout des secteurs porteurs de croissance. Ce sont tous des interlocuteurs de grande qualité et de grands entrepreneurs qui souhaitent s'impliquer dans les solutions à apporter aux problèmes économiques du pays.

Au cours du prochain mandat nous allons, d'une manière ou d'une autre travailler d'avantage avec les autres associations et notamment les PME/PMI qui elles aussi ont un rôle très important à jouer dans la croissance et l'emploi du pays.

Pour une sortie de l'émergence, il faut que tous les acteurs concernés jouent pleinement leur rôle, c'est ce que, en ma qualité de Président de l'AGET je vais m'efforcer d'obtenir de manière à ce que tous nous avançons ensemble.

aller encore plus loin dans nos engagements au plan local en participant à la réorganisation de la représentation du Secteur Privé et en étudiant des formules d'association avec les organisations patronales de la sous-région. Pour les mois à venir, le Bureau Exécutif continuera de porter ses efforts sur :

- L'intensification de la présence de l'AGET dans le dialogue public-privé sur les thèmes de la croissance, la compétitivité des entreprises dans le nouvel ensemble sous régional, de l'emploi des jeunes et de la formation professionnelle
- L'organisation des rencontres périodiques avec les différents groupes sectoriels de l'AGET autour de divers thèmes.
- Les rencontres bimestrielles notamment avec Madame le Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé sur la défense des intérêts de l'AGET et du Secteur Privé
- L'accompagnement de tous les membres dans les dossiers nécessitant une intervention de haut niveau ou en cas de conflit
- L'augmentation du nombre d'adhé-

LE NOUVEAU BUREAU EXECUTIF DE L'AGET

NSIA: SYMENOUEH Kwasi José - Président
BB LOME : RENSON Olivier - Vice-Président
ECOBANK: CORREA: Didier - Trésorier Général
CFAO: MANNERIE Hervé - Secrétaire General
NECOTRANS: JOLY Sylvain - Secteurs Primaires et Secondaires
BOLLORE : GAFAN Charles - Secteur des Services
CIMTOGO: RYGH Endre - Secteur des Infrastructures
SOTOTOLES: HAGE Marcelle - Secteurs Formation, emploi et juridique
ATS: AHIALEY Clément Mawuli - Secteurs Fiscalité, administration et finances publiques

Prolifération des églises chrétiennes : (Suite et Fin) Pasteur, un titre fourre-tout

La rédaction

Selon différentes sources, ils seraient environ 3000 pasteurs d'églises dites de réveil à exercer au Togo. Anciens fidèles eux-mêmes, la majorité se lance dans le ministère pastoral, officiellement à « l'appel du Seigneur », mais attirés par les lumières de la réussite sociale de leurs devanciers, d'après leurs détracteurs. De fait, pour être au « service de Dieu », point besoin d'avoir une formation particulière, si ce n'est un excellent entregent et une connaissance de la Bible.

La communauté pastorale est essentiellement un milieu d'hommes. Mais depuis peu, le titre est également de plus en plus porté par les femmes. La plupart, affectueusement appelée « maman » par les fidèles, sont des épouses de pasteur, ayant le pouvoir de célébrer le culte. Faute de statistiques, leur nombre n'est pas connu. La tranche d'âge oscille entre trente (30) et soixante (60) ans. On y rencontre de jeunes diplômés sans emploi qui ont trouvé là une vraie activité, des personnes sans qualifications particulières, parfois avec un niveau d'études maximal de collège. Pour certains d'entre eux, l'absence de formation ne peut être considérée comme un handicap ni constituer un danger pour la société. Ils affirment que seul l'appel de Dieu, appuyé par la puissance du Saint Esprit, est suffisant pour embrasser le ministère ; la formation devenant accessoire. « Ceux qui disent que nous ne sommes pas formés oublient que Pierre était un disciple proche de Jésus mais il a très peu écrit. Parce que contrairement à Paul qui a beaucoup écrit, il n'était pas instruit », soutient par exemple le pasteur Drah Yao Mawuëna, fondateur du ministère « Les Amis du Christ ».

De fait, ces pasteurs apprennent sur le tas ou pour les plus motivés, s'engagent après un bref passage dans un centre de formation (souvent pour quelques mois à peine).

« Moi j'ai fermé mon centre de formation pour éviter la prolifération des églises. Les gens viennent s'inscrire et quelque temps après ils partent ouvrir leur chapelle ou temple. Or suivre cette formation ne veut pas nécessairement dire qu'on est pasteur; c'est une formation théo-

logique. Pour être pasteur, il faut d'abord être ordonné après avoir suivi la formation », confie un pasteur-formateur.

Cette ligne est à l'opposé de celle des églises traditionnelles qui, quant à elles, mettent un point d'honneur dans la formation de leurs pasteurs qui sont soumis à un contrôle rigoureux tant dans leur vie privée que dans l'exercice de leur ministère. C'est le cas de l'Eglise des Assemblées de Dieu. Au Togo, elle dispose de deux instituts bibliques (un à Sada et un autre à Sagbiébou à quelques kilomètres de Mango) et d'une école de théologie, la Faculté de Théologie des Assemblées de Dieu (FATAD), ancienne ESTAO (Ecole Supérieure de Théologie de l'Afrique de l'Ouest) qui, depuis 2005, abrite un programme de doctorat.

Les deux instituts dispensent les mêmes programmes et forment pour cinq (5) ans (trois ans de théorie alternées par deux ans de pratique). On y entre marié ou célibataire après avoir « reçu l'appel de Dieu et mis en observation par son pasteur titulaire », explique le Révérend Pasteur Flindja DOUTI, professeur à la FATAD. « Le pasteur doit observer ce candidat pendant un certain temps: un an, deux ans; cela dépend. Il lui confie des responsabilités et à la fin, il conclue qu'effectivement il est appelé par Dieu. Alors il le recommande pour passer l'examen d'entrée à l'école biblique », ajoute-t-il. Il y a deux niveaux de formation: le niveau 1 comprenant les candidats qui ont un niveau d'études inférieur au BEPC; et le niveau 2 pour ceux titulaires du BEPC et plus, souligne le révérend. Sorti de l'institut comme stagiaire, le pasteur est affecté dans une église de petite portée où il exerce pleinement ou dans une grande église où il sert

sous un pasteur titulaire, durant deux années à l'issue desquelles il passe un examen pour devenir pasteur proposant si sa vie et son ministère sont jugés irréprochables par les hauts responsables de l'Eglise. Trois ans après, il devient pasteur ordonné avec le titre de révérend après avoir passé un autre examen et reçu l'approbation des responsables. Il peut alors s'inscrire sur examen à la FATAD pour une licence en trois ans (s'il a le niveau BAC et plus) ou pour un «diplôme post secondaire» s'il a un niveau inférieur au BAC. « L'ESTAO (ndlr FATAD) n'est pas une école de formation pastorale. C'est une école de théologie. Essentiellement, ce sont les pasteurs de différentes églises qui y entrent pour pouvoir augmenter leurs connaissances bibliques pour être plus efficaces... Les étudiants viennent des pays d'Afrique de l'Ouest, du Centre, d'Europe, des USA... », souligne le Révérend Flindja DOUTI. « Nous sommes dans un monde qui évolue donc il faut que le pasteur puisse avoir un peu plus que le niveau élémentaire pour pouvoir répondre aux exigences du monde actuel », soutient-il.

L'ARGENT DE DIEU

Vivant officiellement des dons des fidèles, les pasteurs ont tout intérêt à en avoir suffisamment dans leur église ; ou en tout cas de très généreux. Pour les attirer, c'est une véritable campagne de communication et de marketing qui est mise en œuvre. Le support privilégié, ce sont les médias. Ils y achètent notamment des temps d'antenne. Les coûts varient d'un média à un autre et sont fonction des jours (jours ouvrables et weekend) et des heures (heures de grande écoute et heures creuses).

En moyenne, les passages sont



facturés entre 50.000 et 90.000FCFA les trente (30) minutes sur les chaînes de télévision. Sur les radios, les 15 minutes vont de 20.000 à 45.000FCFA et l'heure de 75.000 à 150.000FCFA.

Sur le plan rituel, le culte est souvent célébré dans une ambiance de ferveur dite spirituelle, entretenue par des instruments de musique. « Ils abordent des thèmes qui tournent autour de la prospérité, qui font dire alléluia à chaque instant aux fidèles surtout aux femmes. Cela les réjouit et ils donnent davantage... Ils ont des techniques de communication qu'ils mettent en branle pour faire cotiser davantage. Lorsque le pasteur pointe du doigt la foule, tout le monde regarde ce doigt comme étant dirigé sur lui. S'il dit par exemple: toi qui as besoin d'avoir un enfant et depuis tu traînes d'église en église et tu n'as pas la solution, c'est à toi que je parle; viens déposer quelque chose dans la caisse à la hauteur de ce que tu recherches. Alors celui qui est dans cette situation et qui pense que le doigt du pasteur est dirigé vers lui, va s'exécuter », commente Togbui Dagban Akoété, chef du quartier Adakpamé.

Souvent les prédications sont suivies de rituels qui agissent sur la sensibilité des fidèles. « Ils vendent le miracle aux plus offrants. Ces méthodes prospèrent car les Africains issus de cultes vaudou ont tendance à accorder plus de crédit à ce qui

est représenté ; Ainsi, à travers la représentation des choses divines, les pasteurs véreux emboîtent les fidèles en leur vendant par exemple du vin symbolisant le sang de Jésus, l'huile d'olive représentant l'Esprit Saint, témoigne M. Pass, directeur de société.

Une autre méthode consiste à rendre visite au fidèle à son domicile « pour la prière ». Se sentant redevable, ce dernier en guise de remerciement fait un don. « Il y a des pasteurs qui, après avoir prié avec toi attendent que tu mettes la main à la poche », fait remarquer M. Pass.

Multiplier les séances de prières (jeûne, veillée) est aussi un moyen efficace souvent utilisé par les pasteurs pour attirer la générosité des fidèles.

La grande partie des offrandes des fidèles est affectée aux besoins du pasteur. La raison souvent évoquée est que le l'homme de Dieu doit vivre aisément afin de mieux exercer son ministère qui exige d'importants efforts spirituels. Un pasteur qui a des soucis matériels, soutient-on, ne peut avoir l'esprit tranquille pour prier pour les fidèles.

Tout ceci permet in fine aux pasteurs de mener grand train, loin du niveau de vie de la plupart de leurs fidèles, constitués en majorité de nécessiteux : biens immobiliers, voitures de luxe etc....

**Vous avez besoin
d'un chauffeur ?**

Choisissez



APPELEZ

22 19 78 20 / 22 26 01 91

Courriel: focusyakou@gmail.com

Agents de sécurité: Un métier contraignant mal rémunéré

✎ Franck NONNKPO

On les reconnaît devant les maisons et les sociétés grâce à leur arsenal de défense (gourdin accroché à la ceinture, sifflet sur l'épaule...) et à leur tenue qui ressemble parfois à s'y méprendre à un accoutrement militaire. Communément appelés « sécurité », les agents de sécurité ont pour métier de veiller sur les personnes et les biens. Au Togo ils sont près de 3000 à pratiquer cette activité souvent mal rémunérée malgré les risques qui y sont liés. Enquête dans un secteur en pleine expansion.

Dans les années 90, seulement deux agences à vocation internationale opéraient au Togo. Mais à partir de 2000, le secteur va connaître un essor spectaculaire. Aujourd'hui on compte une quarantaine d'agences dont une dizaine sont régulièrement établies.

L'ouverture d'une agence de sécurité au Togo est soumise à l'obtention d'un récépissé au ministère en charge de la sécurité après le dépôt d'un dossier et le paiement d'une somme de 250.000FCFA suivis d'une enquête de moralité sur les futurs responsables de l'agence.

Mais depuis quelques mois, l'octroi d'autorisation est suspendu suite aux doutes sur la crédibilité des agents engagés par ces agences et sur la nature et l'efficacité de la formation qu'ils reçoivent. Le ministère de la Sécurité a ainsi décidé de mieux réglementer le secteur avec un nouveau texte. « Un gardien, est avant tout quelqu'un qui dispose d'un minimum de conditions sociales, physiques, matérielles et morales acceptables. Pour une véritable sécurité dans notre pays, les acteurs du secteur du gardiennage doivent nécessairement faire carrière dans ce domaine », explique un responsable du ministère de la sécurité et de la protection civile.

A travers le texte en cours d'élaboration, le ministère en charge de la Sécurité entend avoir plus de regard sur l'implantation, le recrutement et la formation des agents.

UN MÉTIER CONTRAIGNANT

Être Togolais âgé de 18 ans au moins, jouir d'une bonne santé, savoir écrire et parler couramment le Français, voilà quelques unes des conditions imposées par un décret du ministère de la Sécurité pour être agent de sécurité au Togo. Le recrutement se fait dans les agences sur dépôt d'un dossier comprenant un casier judiciaire, une pièce d'identité, une demande adressée à la direction de l'agence. Le candidat doit être en outre soutenu par un mandataire témoin de sa bonne moralité.

Dans le secteur on rencontre plus d'hommes que de femmes, quelques diplômés à la quête de leur premier emploi mais également des jeunes sans qualifications particulières. La moyenne d'âge tourne autour de la trentaine. « Moi je me suis retrouvé dans ce métier parce que je ne voulais plus dépendre de mes parents après ma licence en Anglais », confie Konou David, la trentaine environ. « Avant je conduisais un taxi-moto mais ce secteur est devenu très saturé. Alors j'ai décidé de me faire recruter comme agent de sécurité en attendant de trouver mieux », explique Kouléfionou Kossi.

Une fois recrutés, les agents de sécurité suivent une formation sur le secourisme, les soins à donner en première urgence, la lutte anti incendie, la surveillance, les actes réflexes, la détection de filature... Après cette formation dite à blanc, ils sont affectés sur des postes pour

assister d'autres agents plus expérimentés afin de cerner les rouages du métier.

Les agents de sécurité travaillent par vacation : de 6 à 18 heures et de 18 heures à 6 heures.

Souvent mal perçu, leur métier est considéré comme avilissant. « Je préfère rester à la maison ou devenir un chauffeur de taxi que d'entrer dans ce métier », affirme Nicolas, employé dans une agence de communication. « Garder une maison pendant que ceux qui s'y trouvent dorment paisiblement à poings fermés, vous ne trouvez pas que c'est ridicule? », questionne-t-il.

SALAIRES MINABLES !

Mal rémunérés, les agents de sécurité mènent une vie difficile.

« Chaque mois, pour joindre les deux bouts, c'est un véritable parcours de combattant. Parfois je viens au boulot les poches vides parce que les besoins familiaux absorbent presque tout mon salaire qui est de 38.000F. Pour tenir, il faut parfois faire des courbettes aux visiteurs pour qu'ils vous donnent quelques sous. Et Dieu seul sait combien je déteste cela; mais que faire ? Il faut bien qu'on vive », se plaint Nsougan Kossi, employé dans une agence de la place. « Chaque jour qui passe je prie Dieu de m'aider à trouver mieux que ce métier », renchérit Agbana Philippe.

« Les agents, malheureusement sont parfois payés en fonction du contrat. Aujourd'hui, il est difficile d'obtenir



d'un client togolais, qu'il soit particulier ou entreprise, un paiement de 70.000F même par vacation. Les agents qui sont les moins bien payés sont à 35.000F. Nous prenons en charge leur assurance et leurs cotisations à CNSS (ndlr : Caisse Nationale de Sécurité Sociale). Il y en a qui sont à 60.000F en fonction du contrat. Quand vous avez un poste où la personne ne paie que 70.000F et l'agent vous revient à 60.000F, il est difficile de lui payer mieux », souligne M. Gerry Taama, Directeur de Jaguar Security.

Les mauvais salaires, explique M. Taama, sont aussi parfois dus aux difficultés que rencontre l'employeur. « Je vais vous donner l'exemple de Jaguar Security; aujourd'hui nous sommes le 18 février et je n'ai que 30% de mes factures qui sont rentrées; parfois vous avez des clients qui ne payent pas durant des mois et après, ils disent : nous avons des difficultés, on ferme notre site. Régulièrement, les gens vous disent : on ne peut plus payer donc on préfère laisser tomber. La précarité et les difficultés font qu'on perd pas mal de clients. Parfois vous avez des sinistres qui ne sont pas pris en compte par l'assurance ou que l'assurance tarde à payer alors que le sinistré vous enjoint de le

payer directement. L'autre aspect, c'est qu'aujourd'hui beaucoup de grande sociétés sous-traitent directement. Elles créent un service de gardiennage ou alors le DG crée lui-même une société de gardiennage et confie à sa société ses propres agents ce qui fait que le marché est un peu plus compliqué. Il faut aussi reconnaître qu'il y a une multiplication de sociétés de gardiennage. L'excès de toute chose n'est pas bon en business », témoigne M. Taama.

Pour lui, les salaires indécents ne concernent pas que les agents de sécurité. « Cette situation, vous la retrouvez dans presque toutes les entreprises », précise-t-il. « Quand vous voyez comment les gens sont payés dans certaines sociétés de la zone franche, je peux même dire que les agents sont mieux rémunérés puisqu'eux sont en position assise alors que si vous prenez les gens qui travaillent dans ces usines, ils restent debout toute la journée, font un travail physique et sont parfois même moins payés que nos agents », ajoute-t-il. Et de conclure: « C'est un problème réel qui n'est pas toujours lié à la mauvaise volonté de l'employeur » ...

Inclusion financière: Faure Gnassingbé lance AGRISEF et AJSEF, deux nouveaux produits du FNFI

Le Chef de l'Etat, Faure GNASSINBE, a lancé lundi à Lomé, deux nouveaux produits du Fonds national de la finance inclusive (FNFI), notamment le produit Accès des jeunes aux services financiers (AJSEF), et 'accès des agriculteurs aux services financiers (AGRISEF).

AJSEF ambitionne toucher 20 000 jeunes en fin d'apprentissage ou diplômés sans emploi ayant la volonté de se prendre en charge. C'est un crédit maximum de 300 000 FCFA remboursables sur une période maximale de 12 mois à un taux d'intérêt de 8%. La tranche d'âge des bénéficiaires est de 18 à 40 ans.

AGRISEF est destiné aux agriculteurs disposant d'une expérience d'au-moins 1 an dans le domaine. Il

est destiné à renforcer le dispositif national de financement des activités agricoles en développant des mécanismes appropriés et durables afin de permettre à un grand nombre de petits exploitants d'accéder aux services financiers répondant à leurs besoins. Il cible les petits acteurs du monde agricole, notamment les exploitants, éleveurs (aviculture, ovins, caprins, pisciculture...) et pêcheurs ainsi que les producteurs organisés en coopé-

ratives. Le crédit maximum dans ce cas est de 100 000 FCFA, avec une périodicité de remboursement de 1 à 3 échéances en fonction du type d'exploitations contre un taux annuel de 8% linéaire.

Au total, 330 000 nouvelles personnes sont prévues être touchées par les trois nouveaux produits du FNFI en 2015 à raison de 250 000 nouveaux APSEF, 20 000 crédits Jeunes et 60 000 Crédits agricoles.



Au 31 décembre 2014, le bilan du produit Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF), premier produit du FNFI, affichait 331 021

bénéficiaires sur l'ensemble des 5 régions du Togo. 26 institutions de micro finance sont partenaires du FNFI; elles bénéficieront d'un appui institutionnel et logistique comprenant 66 motos et 66 ordinateurs, dans le cadre de la mise en œuvre des produits du FNFI.

Education :

La Société Siemens SA offre un bâtiment scolaire à l'Ecole Primaire Publique Madjikipeto

Scène d'allégresse ce jeudi 05 mars 2015 à Madjikipeto-Légbassito, à une vingtaine de km au nord de Lomé. Raison de cette effervescence, l'inauguration d'un bâtiment à l'Ecole Primaire Publique (EPP) de la localité.

Le joyau est composé de deux salles de classes équipées de 60 bancs, de deux blocs sanitaires comprenant sept latrines pour chaque sexe, un forage muni d'un réservoir Polythank de 2000 l et d'un groupe électrogène. Financé à hauteur de 18 millions de FCFA par Siemens SA France, ce bâtiment permettra de résorber le problème d'effectif pléthorique dans les salles de classes.

« Comment ne pas être heureux quand on connaît les conditions dans lesquelles étudient les élèves. Les enfants seront maintenant à l'aise pour recevoir un enseignement de qualité. Le cadeau qui nous est offert est le bienvenu. Fini l'époque où les élèves restaient à 5 par banc », s'est réjoui le directeur de l'école, M. Madodé Kossi.

Le directeur de cabinet du ministère des Enseignements Primaire et Secondaire, M. Amana Kpamissi a salué « cette opération complète » de

Siemens qui non seulement a construit une école, l'a équipée, mais aussi a donné à la population l'eau et les sanitaires. « L'école est à la base de tout développement. Pour qu'un milieu se développe, l'école a un rôle très important à jouer. L'implantation de l'école à Madjikipeto contribue à développer le milieu et le geste que la CEB-Siemens est en train de faire est une contribution très importante dans le développement de ce quartier », a-t-il par ailleurs déclaré.

Le développement passe aussi par l'électrification et cela, la société Siemens l'a bien compris et s'est engagée dans ce sens depuis plusieurs années en Afrique. Au Togo, elle entend accompagner le gouvernement dans ses efforts pour l'éducation. « Siemens souhaite prendre part au développement de l'éducation des enfants prôné par l'Etat togolais. Et c'est avec fierté et une joie non dissimulée que nous vous remettons aujourd'hui les clés de ces ouvrages », a indiqué M. Bertrand Dessert,

le directeur des Opérations Afrique de Siemens

Siemens SA est une multinationale allemande avec une forte implantation en France où elle est basée à Grenoble. La société est leader dans le domaine de la Transmission et de Distribution d'Energie. Elle assure la conception, la vente, la réalisation, la production, la mise en service et service après vente d'ensemble et équipements moyenne et très haute tension, ainsi que d'automatismes dans le domaine de la génération, du transport et de la répartition d'énergie électrique. La succursale togolaise emploie une vingtaine de nationaux. L'effectif avoisine 150 personnes si on y ajoute les sous-traitances.

Pour la construction de deux sous stations électriques Haute Tension à Légbassito et à Davié pour le compte de la Communauté Electrique du Bénin, (CEB) financées par la Banque mondiale, Siemens SA France a choisi la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).



Bernard DESSERT, Directeur des Opérations Afrique de SIEMENS, coupant le ruban



Vue extérieure des salles de classes



Vue extérieure des blocs sanitaires

Secteur cimentier:

Albert AGBEKO

Inauguration d'une usine de production de clinker à Sika Kondji

Le Togo vient de franchir une nouvelle étape dans l'exploitation minière avec l'inauguration le 06 mars dernier d'une nouvelle usine de production de clinker, à Sika-Condji, dans la préfecture de Yoto, environ 90 km au Sud-est de Lomé.

C'est la société allemande HeidelbergCement, par le biais de sa filiale togolaise SCANTOGO SA, qui a obtenu le permis d'exploitation du clinker togolais en vue de la production du ciment.

La cérémonie d'inauguration a été présidée par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé entouré du Premier ministre Séléagodzi Ahoomey-Zunu, du président de l'Assemblée nationale, M. Dama Dramani, des présidents des institutions de la République, des directeurs des sociétés d'Etat et des fils de la localité dont les anciens Premiers ministres Agbéyomé Kodjo, Me Yaovi Agboyibor.

Construite sur une superficie totale de 386 050 m² pour un coût d'environ 140 milliards de F CFA, l'usine a une capacité de production de 5000T/J. C'est le plus gros investissement d'une société allemande au Togo depuis l'indépendance du pays. «Avec la cérémonie de ce jour, nous écrivons une nouvelle page de l'exploitation minière de notre pays», a indiqué le ministre de l'Energie et des Mines M. Dammipi Noupokou. Pour le ministre, avec l'exploitation du calcaire et la production du clinker, le Togo se dote d'un important

outil pour accroître la production de ciment et favoriser la disponibilité de ce précieux matériau, aussi bien à l'intérieur de nos frontières, qu'au-delà.

« C'est le plus grand projet réalisé par notre groupe en Afrique. C'est un complexe industriel dont la capacité de production journalière est de 5000 tonnes/jours soit 1 500 000 tonnes par an. HeidelbergCement Group est présent dans plus de 40 pays avec 2500 sites et 52600 employés. Son expertise reconnue sera mise en œuvre pour la production d'un clinker et de ciment de grande qualité au Togo », a déclaré pour sa part Dr Bernd Scheifele, PDG du groupe.

Il a insisté sur les œuvres sociales qui seront entreprises par sa société au profit de la population locale. Au titre de cette année 2015, plus de 230 millions de F CFA seront investis notamment dans la construction d'un centre d'entrepreneuriat dans le canton de Monénou, l'énergie solaire pour 300 familles dans le canton de Tokpli à travers l'installation de 5 kiosques solaires, l'électrification du marché de nuit de Monénou, l'approvisionnement en eau potable des

populations locales.

Pour désenclaver l'usine, une route de près de 11 km est tracée entre le site et la ville de Tagbligbo. Il est également prévu la construction d'une voie ferrée longeant cette route.

En vue d'assurer le bien être des travailleurs de l'usine, une cité résidentielle est construite dans les environs du site de production sur une superficie de 96 568 m². Elle comprend 102 villas de 2 et 4 chambres-salons. Cette cité est dotée d'une clinique, d'un hôtel de 16 chambres dont 2 suites, d'une agence bancaire, d'une supérette, d'un gymnase omnisport, d'un terrain de football. La construction d'une piscine est également prévue.

La construction de l'usine de Sika-Condji a créé plus de 1000 emplois locaux, sans oublier les milliers d'emplois indirects générés par ce projet à travers les entreprises prestataires de services et les micro-entreprises qui ont vu le jour. Près de deux cents autres emplois directs seront créés pour la phase d'exploitation de l'usine,

Le Groupe HeidelbergCement est N°1 dans le monde pour les concassés et dans les quatre plus grands producteurs mondiaux de ciment.



Arrivée du Chef de l'Etat Faure GNASSINGBE ...



.... qui s'offre un bain de foule



Visite des locaux



Coupure du ruban symbolique

Le « dîner des icônes »: Une première édition réussie!

Créer un cadre favorable aux échanges d'idées et d'expériences entre les acteurs de premier plan des secteurs économique, social, culturel voire politique et une personnalité dont l'expertise et l'expérience sont reconnues, afin de booster l'économie togolaise et africaine ; c'est l'initiative dont la première édition a eu lieu le 1er mars au restaurant BELUGA à Lomé.

Dénoté « Dîner des icônes » en référence au statut des invités et au cadre de discussion, la première édition de cet événement a eu comme invité d'honneur, M. Didier Acouetey, président d'Africsearch. Il a été question durant ce dîner, de débattre du « Rôle du secteur privé et de la classe moyenne dans les transitions économiques et sociales en Afrique ». Prenant l'exemple de Singapour, pays d'une superficie d'environ 700 km², non producteur de pétrole et pourtant un des plus gros raffineurs au monde, M. Didier Acouetey a suggéré des voies et moyens pour encourager les PME togolaises à proposer leurs produits au-delà du marché togolais et à résoudre le problème de financement. « L'Etat a mis en place des mesures pour encourager les PME à entrer dans ce secteur et pour les accompagner dans l'exportation.

Même si le marché togolais est un peu petit, il faut qu'on décide d'orienter notre économie dans des secteurs où l'on a des avantages comparatifs, avec des mesures incitatives et d'accompagnement », a-t-il souligné.

Les débats ont également permis de remettre l'Afrique en perspective par rapport à l'économie mondiale et ensuite de voir comment les classes moyennes et les PME peuvent contribuer à restructurer l'économie africaine et togolaise.

A cet effet, les intervenants ont reconnu que l'émergence ne sera possible en Afrique que si on met l'accent sur l'éducation de la jeunesse soit 70% de la population. « Il est vrai que le continent est hétérogène mais il y a des éléments qui peuvent accélérer la transformation. L'éducation par exemple est l'infrastructure de base sur

laquelle les pays émergents ont beaucoup misé. Si on donne à la jeunesse les moyens pour créer, à travers la formation et l'accompagnement, des incubateurs pour encourager les jeunes entrepreneurs, on libère une énergie incroyable », a déclaré Didier Acouetey.

« Il a confirmé son statut; l'un des Africains les plus influents du moment, Didier Acouetey l'est véritablement. Les échanges à ce dîner nous ont encore plus édifiés », s'est réjoui un participant.

Le « Dîner des icônes » est une plateforme de communication, un dîner gastronomique autour duquel, tous les deux mois, 70 personnes issues des milieux des affaires, de la culture, du social... se retrouvent pour partager d'agréables moments tout en discutant des choses propres à leurs secteurs d'activités. Plusieurs autorités dont les mi-



Les invités lors du dîner

nistres, Bernadette Legzim-Balouki, du Commerce et de la Promotion du Secteur privé, Pr Kako Nubukpo de la Prospective et de l'Evaluation des Politiques Publiques et Kouméalo Anaté en charge de la Communication ont honoré la soirée de leur présence. « Notre vision est de baliser l'émergence des entreprises africaines

et de leurs responsables pour que le développement économique soit assez visible », a souligné Béatrice Oloa, initiatrice de l'événement. Elle a ensuite remercié les « icônes » tout en leur donnant rendez-vous dans deux mois avec un autre thème et un autre invité de marque.

YAMALUBE®

La meilleure huile
pour votre moto

Disponible dans le réseau de nos revendeurs agréés.

CFAO MOTORS
cfaogroup.com

Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL

Mois de la femme Vlisco: L'édition 2015 est lancée

Albert AGBEKO

Vlisco African Company-Togo (VAC-Togo) a lancé le 02 mars dernier, la troisième édition du mois de la femme Vlisco. Placé cette année sous le thème « vivez le rêve », le mois de la femme Vlisco vise à montrer la diversité et la richesse des réalisations des femmes dans différents domaines. La manifestation est également une plate forme de communication mais aussi d'échanges pour les femmes de différentes couches sociales qui, à travers leurs expériences, pourront inspirer d'autres, notamment les jeunes.

Deux principales activités sont au programme de l'événement: l'élection de l'Ambassadrice Vlisco 2015 et le Vlisco Fashion Fund pour les créatrices de mode.

Pour l'élection de l'Ambassadrice Vlisco, trois femmes ont été nommées pour leur engagement dans leurs communautés. Un choix qui n'a pas été du tout facile comme l'a reconnu le directeur général de la VAC-Togo, M. Louis-Philippe BARTET. « A l'instar de nos Nana-Benz qui ont osé rêver, réaliser leurs rêves et inspirer des générations de femmes togolaises, toutes les nominées sont des ambassadrices du mois de la Femme Vlisco. Cependant, il faut toujours faire un choix. Le choix s'est porté sur des femmes qui vivent leurs rêves et qui aident les autres à réaliser les leurs », a-t-il indiqué.

Ces nominées sont :

Mme Essivi Mimi BOSSOU-SOEDJEDE : passionnée d'éducation et de formation pour les jeunes, elle a

créé la «Maison des jeunes»- La Maison TV5 Monde. Elle a pour crédo : apporter des outils à la jeunesse pour qu'elle soit une valeur sûre pour son pays et actrice de son propre développement, Mme BOSSOU-SOEDJEDE rêve de voir les jeunes devenir des leaders dans leur environnement.

Mme Janine Akossiwa DEGBE-KINVI : écrivaine et chef d'entreprise, elle s'est engagée depuis plusieurs années dans la lutte contre les grossesses précoces et les infections sexuellement transmissibles dans les écoles. Son rêve est de voir une société dans laquelle la majorité des jeunes filles pourront achever leur cursus scolaire afin qu'elles puissent contribuer au développement du pays.

Mme Chantal DONVIDE : spécialiste dans la fabrication de tissus batik et accessoires associés, fondatrice de l'entreprise Aklala Batik. Son courage et sa dextérité lui ont valu la distinction du « Prix des femmes les plus

influentes d'Afrique 2014 » décerné par le magazine africain « Celebrating Excellence in organisations ». Elle rêve de créer un centre de formation accessible gratuitement aux femmes et aux jeunes filles sans emploi pour leur permettre de créer et de gérer leurs propres entreprises.

Expliquant le bien fondé du mois de la femme Vlisco, Mme Barbara Amouzou-Lokadi, responsable marketing à la VAC-Togo souligne: «C'est bien d'habiller des femmes mais c'est bien aussi de mettre en avant ce qu'elles ont de plus profond en elles. Les femmes que nous avons sélectionnées ne sont pas forcément connues mais ce sont des femmes qui, dans leur environnement de travail font quelque chose pour les autres. On veut rendre hommage à ces femmes qui ont le courage de faire de leurs rêves une réalité, malgré les défis auxquels elles font face dans leur vie quotidienne ».

Pour sa part, Mlle Aimée Abra Tenu, Ambassadrice Vlisco 2014, a dressé un bilan positif de son mandat avant d'inviter les nominées à battre campagne pour faire découvrir leur engagement à la population togolaise. Les œuvres sociales de l'ambassadrice qui sera élue seront axées sur les jeunes



Les nominées

filles, leur accès à l'éducation et l'entrepreneuriat.

La gagnante désignée par vote populaire sera l'Ambassadrice Vlisco 2015. Le vote qui se fera en ligne, par SMS ou dans les boutiques partenaires de Vlisco sera clôturé le 25 mars prochain et la gagnante connue le 28 mars.

L'autre activité du mois de la femme Vlisco est le financement du projet-mode dénommé Vlisco Fashion Fund qui a pour objectif d'aider les créatrices de mode des pays où la

marque Vlisco est implantée : Togo, Côte d'Ivoire, RDC, Ghana, Nigeria et Bénin. Ces derniers doivent présenter sur le site « dream.vlisco.com/fashionfund » leur business plan avant le 15 mars prochain pour avoir la chance de gagner une formation de haut niveau en couture, un kit professionnel de démarrage dans la mode et un financement.

Rappelons que le visage de la campagne de cette année pour le mois de la femme Vlisco est l'auteur-compositeur-interprète congolaise Barbara Kanam.

La « Maison des Enfants Déshérités » : Une structure efficace et très sollicitée

Le nombre des structures dédiées à la prise en charge des enfants orphelins et démunis ne cesse d'augmenter. Parmi ces structures, la Maison des Enfants Déshérités (MED), située à Tokoin Solidarité sur la rue Flélowe, occupe une place de choix. L'efficacité du traitement réservé aux pensionnaires et l'objectif qu'elle s'est assigné font sa particularité.

Créée le 23 juin 2007 à Lomé pour défendre, protéger et promouvoir le droit des enfants au Togo et partout où besoin sera, la Maison des Enfants Déshérités a été enregistrée sous le numéro 0310/MAT DCL-SG-DOCA au ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales et sous le numéro W771000994 en République Française. Bien avant l'obtention de son statut d'ONG en mai 2010 sous le numéro 550/MCDAT/2010, la MED avait déjà à son actif, plusieurs actions humanitaires.

Disposant d'un bloc administratif et d'un orphelinat, la MED opère selon deux stratégies de prise en charge. La première catégorie de bénéficiaires est placée dans des familles d'accueil. Ceci, bien sûr après un séjour à l'orphelinat. Un deuxième groupe

séjourne permanemment dans le centre d'une capacité d'accueil de 18 personnes. Les pensionnaires fréquentent écoles et hôpitaux à l'extérieur mais l'hébergement, la restauration, le divertissement et les séances d'étude ou de répétition sont entièrement internes. Huit ans après sa création, la MED a pris en charge plus d'une centaine d'enfants dont certains, devenus adultes continuent de recevoir une assistance technique et juridique.

L'ONG MED comprend 3 départements: le département de la promotion, qui a la responsabilité de faire le suivi, le soutien scolaire des enfants tout en les initiant aux NTIC et en renforçant leurs capacités. Le département de la protection a en charge la gestion de l'orphelinat et a des prérogatives encore plus étendues. Il assure l'écoute, le conseil, l'orienta-

tion, l'assistance juridique et juridictionnelle aux enfants vulnérables en conflit avec la loi, sur toute l'étendue du territoire. Le dernier département est celui chargé du développement, de l'assistance et de l'humanitaire. Pour une parfaite intégration sociale, toutes les activités de prise en charge sont réalisées par des animateurs nationaux et expatriés, en collaboration avec les bénéficiaires de l'ONG. « A la Maison des Enfants Déshérités, nous avons une éducation que les enfants qui vivent avec leurs propres parents envient. Sur les plans scolaire, de la culture générale et du savoir-vivre, la différence est vite faite dans les classes », se félicite Marie, 11 ans en classe de CM2. Comme elle, actuellement 34 pensionnaires âgés de 5 à 14 ans, provenant des cinq régions du Togo bénéficient de la prise en charge de la MED. La demande est largement plus forte. « Tous les jours que Dieu fait, un enfant vivant une situation difficile et très déplorable nous est amené. Malheureusement, nous sommes parfois impuissants devant certains cas », regrette Louis Rodolphe ATTIOGBE, directeur exécutif de la MED.



2013 avec le gouvernement togolais, la MED emploie présentement six (6) jeunes diplômés du Programme National de Volontariat

Mettant un accent particulier sur la promotion de l'éducation de la jeune fille, la structure priorise celles qu'elle considère comme les éducatrices de demain. Ainsi, 75% des bénéficiaires de l'ONG sont du sexe féminin. Pour une bonne administration, l'ONG dispose d'un conseil d'administration composé de personnes ressource expérimentées et d'une équipe technique jeune, compétente et disponible, au service des enfants en situation difficile. Elle est composée de juristes, de sociologues, d'anthropologues, de psychologues et d'économistes. Grâce à la signature de l'accord de programme N 420/PR/MPDAT/2013 du 21 février

(PROVONAT). L'ONG MED envisage élargir son champ de travail. « Nous allons bientôt réaliser le projet de construction de la Maison des Droits de l'Enfant (MDE), un centre de renforcement de capacités de tous les professionnels de protection et de promotion des droits des enfants ainsi que la construction d'un dispensaire interne, qui profiterait également à tous les enfants de la zone en situation difficile. Nous en appelons alors aux partenaires techniques et financiers », a déclaré Louis ATTIOGBE. Jusqu'alors l'ONG ne fonctionne que sur financement de ses membres fondateurs.

Mois de la femme Vlisco:

Une journée dédiée à la sensibilisation sur l'alimentation et le sport

VAC-Togo (Vlisco African Company) n'habille pas seulement les femmes; bien plus, la société s'implique pour leur bien être. A cet effet, dans le cadre du mois de la femme Vlisco, la VAC-Togo en collaboration avec les femmes nommées pour l'élection de l'Ambassadrice Vlisco 2015 et les nominées de 2014, a organisé le 07 mars dernier, une rencontre de sensibilisation sur le thème : « Santé, alimentation et sport ». L'initiative entre dans le cadre du Mois de la Femme Vlisco et vise à montrer l'impact d'une mauvaise alimentation et du manque de sport qui peuvent être des facteurs de risque des maladies non transmissibles.

Débutée aux premières heures de la journée par une séance d'activité physique de 30 min, la rencontre a permis à différents acteurs de la santé d'entretenir les participantes sur les bienfaits du sport, la prévention des maladies non transmissibles, la nutrition, les astuces culinaires et l'approvisionnement des produits locaux de qualité. La sélection des aliments est plus que nécessaire pour garder une bonne santé. « Il faut manger moins gras, moins sucré et moins salé », conseille Mme Dapou TCHAPO, nutritionniste. Une alimentation saine et équilibrée, suivie sportives régulières et adaptées suffisent à influencer positivement la santé, a martelé pour sa part, le Dr. Nadouvi Lawson-Body cardiologue. Un changement de comportement s'impose aux femmes.

Comment donc cuisiner différemment? A ce propos, Mme Olivia, responsable du restaurant «l'atelier des sens» a partagé

avec les participantes les petites astuces culinaires afin de reconnaître un produit alimentaire de qualité.

Pour sa part, le président de l'OADEL (Organisation d'Appui à la Démocratie et au Développement Local) M. Tata AMETONYENU, recommande la consommation des produits naturels locaux pour limiter les risques liés à ces maladies dont le traitement coûte très cher.

D'après une étude, 82% des femmes africaines ne sont pas actives. Or, selon le Professeur DAMOUROU, l'inactivité, la consommation de l'alcool, de la drogue, du tabac, sont les facteurs de risque des maladies non transmissibles comme le diabète, les maladies cardiovasculaires... Aussi recommande-t-il aux femmes d'être très sélectives en matière dans le choix des aliments tout en s'abstenant au maximum des produits toxiques. Plus d'une dizaine de raisons

sont évoquées au cours de la rencontre sur la pratique des exercices physiques réguliers. Parmi les avantages, on note la lutte contre l'anxiété, la diminution des risques de faire du cancer, l'augmentation de l'espérance de vie, une meilleure sexualité, etc. Le meilleur des sports reste la marche, ont expliqué les orateurs.

L'organisation de cette activité vient démontrer que le bien-être de la femme à tous les niveaux tient à cœur à la société. De la qualité des tissus pagnes à la qualité de vie des femmes elles-mêmes, Vlisco veut le meilleur.

Les participants majoritairement constitués de femmes ont salué l'initiative. « Les activités physiques valent beaucoup car seules, on n'arrive pas à le faire, mais ces retrouvailles ont grandement contribué. J'espère qu'on ne va pas attendre le 08 mars pour le faire. Avec les différents conseils, on a mieux compris



Vue partielle des participantes pendant la séance d'exercice physique

pourquoi avec l'activité sportive et une alimentation saine, on évite beaucoup de maladies. Nous avons découvert aussi comment nous approvisionner en produits bio et naturels», s'est réjouie Carine Kaka, directrice de Top Chrono-Togo.

« Quand on parle de maladies non transmissibles, on parle de diabète, d'hyper tension et de maladies cardiovasculaires. Nous savons que dans chacune de nos familles, nous pouvons être de près ou de loin touchés par l'une

de ces maladies. C'est dans ce cadre que nous avons organisé cette journée de sensibilisation. Il faut manger plus de légumes et de fruits pour être en bonne santé », explique Mme Barbara Amouzou-Lokadi, responsable marketing VAC-Togo.

Une journée de sensibilisation pratique à l'endroit des jeunes filles et garçons sur l'entrepreneuriat et la sexualité est également programmée dans le courant du mois de la Femme Vlisco.

Journée internationale de la Femme :

L'IDLPF forme une cinquantaine de futures employées

C'est à travers un atelier de formation à l'endroit d'une cinquantaine d'étudiantes en fin de cycle que l'association Initiative pour le Développement du Leadership Professionnelle des Femmes (IDLPF) a tenu à marquer la journée internationale de la Femme. La rencontre a été organisée le 07 mars à Lomé autour du thème : « Premiers défis de la vie professionnelle ». Elle visait à accompagner les étudiantes en fin de cycle dans leur démarche pour une insertion sur le marché de l'emploi.

Il s'est essentiellement agi d'outiller les participantes à aborder efficacement la recherche d'emploi et réussir leur premier contact avec la vie professionnelle.

« Au sortir du forum pour le leadership professionnel des femmes qui s'est tenu en décembre à Lomé, le diagnostic était qu'il existe encore des freins au développement professionnel et à l'épanouissement de la femme au Togo. Nous avons donc voulu, à travers cette initiative, outiller les participantes afin qu'elles puissent mettre leurs compétences et qualités en tant que femmes au service des

futures entreprises qui les embaucheront », a expliqué Mme Myriam DOSSOU, présidente de l'IDLPF. « Les diplômes ne sont pas suffisants pour une vie professionnelle. Il faut aussi des qualités personnelles et il faut savoir quelles sont les clés et les leviers pour rentrer dans une entreprise. Ce qui fait défaut à nos jeunes sœurs qui manquent d'audace et de confiance en elles, c'est ce que nous allons leur apporter à travers cette formation », a-t-elle ajouté.

Le représentant du ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, M. Stanislas BILEBA, après

avoir encouragé cette initiative, a exhorté les participantes et à travers elles toutes les femmes, à faire face au premier défi de la vie professionnelle qui demeure la conciliation de la vie professionnelle et la vie familiale. « La condition de femme ne doit pas être un frein mais plutôt un atout pour votre épanouissement », a-t-il déclaré.

Plusieurs activités et communications ont meublé cet atelier. Elles portaient essentiellement sur la rédaction d'un curriculum vitae (CV), les différentes techniques de l'entretien d'embauche, les bonnes pratiques et les exigences de la vie professionnelle...



Myriam Dossou, Pdte de l'IDLPF au milieu

Les participantes ont été soumises à un quizz à la fin de l'atelier, ce qui a permis à une dizaine d'entre elles de repartir avec, chacune, une tablette numérique.

L'IDLPF est une association qui

œuvre pour le bien-être socio-économique des populations et des femmes. L'une de ses stratégies pour le développement de ses activités est le renforcement des capacités de la population féminine, sa cible.

Vivez le rêve

VLISCO MOIS DE ²⁰₁₅ LA FEMME

DREAM.VLISCO.COM

Votez pour votre nominée préférée

Le Mois de la Femme Vlisco célèbre les réalisations des femmes en Afrique centrale et de l'Ouest. En ce mois de mars, le thème est VIVEZ LE RÊVE, en l'honneur des femmes africaines qui ont eu le courage de faire de leur rêve une réalité, malgré les défis auxquels elles doivent faire face tous les jours.

Découvrez les nominées du Togo :



Madame Mimi Bossou-Soedjede

Femme battante, Madame Mimi BOSSOU-SOEDJEDE a créé la Maison des jeunes-La Maison TV5 Monde pour se consacrer à sa passion : Agir pour l'éducation et la formation des jeunes. Son leitmotiv : Apporter des outils à la jeunesse pour qu'elle soit une valeur sûre pour son pays et actrice de son propre développement. Son rêve : voir les jeunes être des leaders dans leur environnement.

Envoyer 1 à "92 92 92 92"



Janine Akossiwa Degbe-Kinvi

Janine Akossiwa DEGBE-KINVI est Ecrivaine et Chef d'Entreprise. Depuis plusieurs années, elle milite pour le bien-être des populations et s'est engagée dans la lutte contre les grossesses précoces et les infections dans les établissements scolaires. Elle rêve d'une société dans laquelle la majorité des jeunes filles pourront terminer dans la quiétude leur cursus scolaire pour une parité genre garantie afin que, devenues adultes, elles puissent contribuer valablement au développement des nations.

Envoyer 2 à "92 92 92 92"



Chantal Donvide

Je me nomme CHANTAL DONVIDE, fondatrice d'une entreprise spécialisée dans la fabrication des sacs, des vêtements et des pagens en batik. Par mon courage et ma dextérité, je suis nommée parmi les femmes leaders d'Afrique, organisé par la CEO d'Afrique du Sud. Mon rêve est de créer un centre de formation pour former gratuitement des femmes et des jeunes filles sans emploi pour la création et gestion de leur propre entreprise.

Envoyer 3 à "92 92 92 92"

Rejoignez les célébrations! Consultez le site dream.vlisco.com et découvrez comment vous pouvez gagner des prix incroyables.



vlisconfashion



vlisco



vlisco



vlisconfashion



vliscobv



VLISCO

SINCE 1846



La Banque Autrement



Boulevard du 13 Janvier, Quartier Béniglato • BP 4032 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 20 82 82 / 22 20 84 85 • www.coris-bank.com